

## *SNPF Flash info*

*Bulletin d'information des pédiatres du mardi 16 mars 2021*

### **Informations en vue de votre prochaine DÉCLARATION DE REVENUS**

**Vous êtes en train de rédiger votre déclaration de revenus.**

**Ne négligez surtout pas les points suivants.**

**L'heure que vous y passerez sera extrêmement rentable**

#### **1°) Crédit d'impôts pour la formation chef d'entreprise**

Rappel : Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation par le pédiatre par le taux horaire du Smic. Celui-ci était de 10,15 € / heure en 2020, dans la limite de 40 h par année civile et par entreprise, soit 406 € pour 2020 au maximum.

Recevez 406 € de crédit d'impôts (ce qui signifie en pratique que vous payez 406 € d'impôts en moins).

Pour ce faire, téléchargez le formulaire 2069 RCI SD que vous joignez à votre 2035.

[https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2069-rci-sd/2021/2069-rci-sd\\_3259.pdf](https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2069-rci-sd/2021/2069-rci-sd_3259.pdf)

Attention : Vous devez pouvoir justifier ces heures de formation; elles ne doivent pas avoir été rémunérées (DPC indemnisé par exemple).

Donc, totalisez les heures passées dans vos soirées de formation, vos *webinaires*, vos réunions professionnelles; vous verrez que vous arriverez vite à 40 h par an! Tenez une liste que vous pourrez opposer en cas de contrôle fiscal.

Si vous avez moins d'heures déclarez le nombre d'heures x 10,15 €.

Ex.: 31 h de formation = 31 x 10,15 € = 314,65 €, donc déclarer 315 €.

#### **2°) Intégration de l'aide CoVID-19 de la CARMF (2 007 €)**

En effet les aides CoVID-19 des régimes retraites obligatoires ne sont pas soumises aux cotisations et contributions sociales. Elles ne sont pas à reporter dans la déclaration comme « aide » mais comme « dépense » dans la colonne « charges sociales ».

DONC On écrit sur le récapitulatif 2020 tout en bas

2 007 € dans « sortie » **Total des frais payés par compte privé.**

**Et on met 2 007 € dans la colonne dépenses charges sociales**

**Finalité :** Vos dépenses de charges sociales augmentent de 2 007 €, votre bénéfice net baisse de 2 007 €, vous paierez moins d'impôts là-dessus, et vous aurez moins de charges sociales en 2021.

### 3°) Autres aides CoVID-19

Les indemnités journalières (IJ) perçues dans le cadre d'un arrêt de travail ou la garde d'enfant en lien avec l'épidémie de la COVID-19 doivent être déclarées en zone L « Revenus de remplacement versés par la CPAM ».

L'indemnisation versée par l'assurance maladie, liée à la baisse d'activité du 16 mars au 31 mai 2020 dans le cadre de la COVID-19, est soumise à cotisations et contributions sociales, et est imposable. Elle est à déclarer en « gain divers » et « entrée banque ».

D<sup>r</sup> Brigitte VIREY  
Présidente

D<sup>r</sup> Eric SELLAM  
Premier Vice-président

D<sup>r</sup> Anne PIOLLET  
Secrétaire générale

D<sup>r</sup> J.-François PUJOL  
Secrétaire g<sup>al</sup> adjoint

## Surveiller votre courrier postal !

*Prenez garde à ne pas jeter, comme une vulgaire publicité, l'enveloppe que va vous envoyer (mais que vous avez peut-être déjà reçue) le ministère des solidarités et de la santé, contenant le code vous permettant de voter à la fin du mois.*

## VOTEZ ! (ET FAITES VOTER !)

*Aucune voix ne doit manquer pour permettre à un maximum de pédiatres d'être élus.*

*Il faut rendre enfin visible notre profession au sein de ces instances qui sont en lien direct avec les ARS.*

<https://www.youtube.com/watch?v=HDdgimVWjfc>

*Choisissez la liste  
où des pédiatres du  
**SNPF**  
sont en position  
éligible !*



VIE PROFESSIONNELLE | ÉPARGNE ET RETRAITE | EXERCICE EN GROUPE | VIE PRIVÉE | FINANCEMENT

POUR MA RCP-PJ,  
JE VEUX L'ASSUREUR  
QUI A LA PLUS GRANDE  
EXPÉRIENCE.

RCP-PJ  
Plus de 15 000 déclarations  
de sinistres gérées par an.

3233 Service gratuit  
prix appel macsf.fr

Nous agissons toujours  
dans votre intérêt.



MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - SAM - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX.